



Le mot du Maire

Après un début d'année peu enneigé, la chute de neige en fin d'hiver l'a fait rentrer dans l'histoire : 1,40 à 1,50 m de neige sur les hauteurs de la commune et un vent à 172 km/h ont causé des dégâts considérables dans les forêts. Les réseaux électriques et surtout téléphoniques, ont subi également des dommages très importants car totalement aériens. Certains establaïns ont ainsi été privés d'électricité et, plus nombreux, d'internet sur plusieurs jours. Ceci est d'autant plus déplorable qu'aujourd'hui, le réseau n'est pas rétabli à 100%. Nous espérons voir arriver rapidement la fibre sur notre commune.

Le 4 juin nous avons accueilli, pour la première fois sur la commune, une arrivée d'étape du Critérium du Dauphiné. Nous étions la plus petite commune du tour à accueillir et organiser cet évènement sur le tour 2024. C'est une aubaine.

Sur la commune, trois gros chantiers sont en cours :

- la rénovation de l'église,*
- les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs sur le hameau de la Vacheresse,*
- la « rénovation » du village de vacances, géré et financé par le département. Le VVF constitue une ressource économique importante pour la commune depuis les années 1970. Il faudra s'en passer sur les deux prochaines années, le temps des travaux. J'espère que cela va bien se passer.*

Je vous souhaite un bel été.

Philippe Brun

Présentation du budget

Compte administratif 2023

Commune

	Fonctionnement	Investissement
Dépense	537 744,13	531 936,04
Recette	930 149,08	378 943,08
Total	+392 404,95	-152 992,96

Eaux et assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Dépense	94 847,64	125 493,46
Recette	91 663,45	665,59
Total	-3 184,19	+ 94 172,13

Lotissement de PEYROU

	Fonctionnement	Investissement
Dépense	171 444,01	171 444,01
Recette	171 444,09	171 444,01
Total	0	0

Budget primitif 2024

Général

	Fonctionnement	Investissement
Dépense	1 075 904,95	1 801 527,00
Recette	1 075 904,95	2 446 799,15
Total	0	645 272,15

Eaux et assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Dépense	108 953,19	706 200,00
Recette	108 953,19	817 166,13
Total	0	106 966,13

Lotissement de PEYROU

	Fonctionnement	Investissement
Dépense	191 644,09	363 088,02
Recette	191 644,09	363 088,02
Total	0	0

Le taux d'imposition des taxes directes locales est maintenu - Taxe foncière bâti : 30,44 - Taxe foncière non bâti : 58,59 - Taxe d'habitation : 13,85

Groupement d'achat d'électricité

Afin de continuer à bénéficier du tarif préférentiel d'électricité, inférieur de 15 à 20 % par rapport au tarif réglementé, à partir de 2026, nous avons décidé de renouveler notre adhésion au groupement d'achat d'électricité.

Le personnel municipal

En l'absence de la secrétaire de mairie titulaire, des secrétaires de mairies voisines et des agents du Centre de Gestion 43 sont venus courant mars et avril pour réaliser des tâches urgentes. Nous les avons grandement remerciés pour leur aide précieuse.

Par la suite, depuis le 6 mai, le Centre de Gestion 43 a mis à notre disposition une secrétaire de mairie en remplacement.

Lotissement de Peyrou

Un règlement pour l'attribution des lots du lotissement de Peyrou a été mis en place par une commission des membres du conseil municipal.

Un tirage au sort a été effectué en conseil municipal en présence des candidats retenus pour attribuer les lots 1 à 4.

Michel LEYDIER a tiré au sort le numéro de lot. Philippe BRUN a tiré au sort le nom des candidats retenus. Résultats du tirage au sort : N°1 : Dimitri , N°2 : Coline & Hugo , N°3 : Laetitia & Alain N°4 : Salomé & Simon.

Les candidats ont rapidement confirmé l'acceptation du lot qui leur est attribué. Les ventes sont en cours de finalisation.



Demandes subventions en cours

La réfection du toit en lauze du centre d'animation est indispensable et urgente. Un dossier de demande de subvention dans le cadre du Fond Vert a été déposé pour réaliser ces travaux ainsi que les travaux de mise en place d'une géothermie.

Pour obtenir cette subvention, un diagnostic thermique doit être effectué dont le coût peut également être subventionné.

Un dossier de demande de subvention est également déposé auprès du LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale – programme européen au service des ruralités) : d'une part pour réaliser l'isolation du toit de la salle d'animation par laine de bois, d'autre part pour réaliser l'aménagement du Chemin des sources permettant un meilleur accès aux pistes de ski. Ce chemin sera empierré par des calades avec marches. À noter que le Chemin des sources sera prolongé, le long du terrain de foot, par un empierrement par tout-venant, cette partie de travaux étant à la charge de la SISE. La partie devant la cabane des forfaits et le garage de la station sera aussi empierré par tout venant, ces travaux étant à la charge de la Communauté de Communes.

Relais mobile de la Vacheresse

Suite à une proposition commerciale de Valocôme concernant l'antenne relais de la Vacheresse, il est rappelé que la convention d'occupation du domaine public a été signée en 2022 avec Phoenix pour une durée de 12 ans, prorogable par périodes successives de 12 ans, sans toutefois pouvoir excéder 2 prorogations. Phoenix informe que leurs infrastructures ne seraient pas cédées, mais démantées, si un contrat était conclu entre Valocôme et la commune. Les termes de la convention relatifs au droit de préférence prévalent et il y aurait un fort risque de contentieux à conclure avec Valocôme. Compte tenu de l'offre commerciale de Valocôme, Phoenix va toutefois revenir vers la commune d'ici la fin du mois afin de proposer une nouvelle offre plus avantageuse.

La Commémoration du 8 mai

La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 a eu lieu le jeudi 9 mai, pour l'Ascension. C'était une belle cérémonie pleine d'émotion et de recueillement qui a rassemblé les générations, avant de se retrouver autour du verre de l'amitié.



La Vacheresse—un point général sur les travaux

La commune des Estables a entamé un ambitieux projet de mise en place d'un système d'assainissement collectif au village de la Vacheresse. Il comprend le renouvellement des réseaux d'eau potable fuyards et l'enfouissement des réseaux secs.



La mise en place du système d'assainissement collectif fait suite au diagnostic et au schéma d'assainissement réalisés sur la commune en 2017. L'étude a démontré que les conditions n'étaient pas favorables au maintien de l'assainissement individuel au vu des nombreuses contraintes : habitations ne disposant pas, pour certaines, d'une surface de terrain suffisante, sous-sol rocheux, fortes pentes etc. Aussi, la commune a fait le choix de mettre en place un réseau de collecte et d'acquérir le foncier nécessaire à la création d'une station d'épuration de type « Filtre planté de roseaux » à un étage vertical, complété par une zone de rejet végétalisée, l'ensemble étant dimensionné pour une capacité de 40 équivalents-habitants (EH).

La restructuration des réseaux d'eau potable fuyards a été organisée en 3 temps :

- Renouvellement de l'adduction entre le captage et le réservoir
- Renouvellement et renforcement de la distribution principale du réservoir jusqu'à l'entrée haute du village (notamment pour alimenter la nouvelle exploitation agricole installée depuis peu)
- Renouvellement des réseaux de distribution dans le village



Enfin, l'enfouissement des réseaux secs, porté par la SEMEV et l'entreprise CEGELEC, a été coordonné avec l'ensemble pour mutualiser les tranchées.

Les travaux anticipés sur l'eau potable ont été réalisés par l'entreprise RIBES TP. Les travaux en cours dans le village sont réalisés par l'entreprise EYRAUD. La maîtrise d'œuvre est assurée par AB2R.

Le calendrier est le suivant :

- Les travaux de renouvellement de l'adduction AEP (Adduction d'Eau Potable) et du renforcement de la distribution principale ont été anticipés et réalisés en 2021 et 2023
- Les travaux principaux dans le village ont débuté en juin 2024 et s'achèveront au printemps 2025, avec une période d'arrêt pendant l'hiver

Le coût total de l'opération s'élève à plus de 700 000 € HT subventionné à hauteur de 342 158 €.

L'école

Un grand changement pour notre école à la rentrée 2024 : nous passons en classe unique. Marie Masclaux assurera l'enseignement auprès de 15 enfants en tant que chargée d'école. Elle sera toujours secondée par Aurore Oliveira.

Céline Pélissier quitte donc l'école après 19 ans d'activité aux Estables. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement, pendant toutes ces années, dans notre école communale qui ferme, bien à regret, une classe. Nous lui souhaitons une bonne continuation à l'école Jean de la Fontaine à Yssingeaux : c'est un changement important mais nous savons pouvoir lui faire confiance pour que tout se passe bien.

Concernant les travaux relatifs au bâtiment de l'école : le maître d'œuvre Engrage architecture, déjà présent pour le chantier de la Mairie, a été retenu. Un avant-projet sommaire va être proposé en concertation avec Marie.

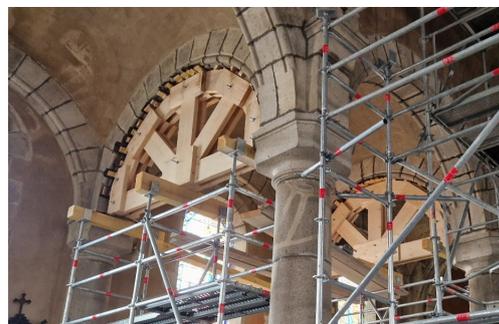


Les travaux de l'église

Les travaux de l'église ont commencé début avril avec le retrait, par les employés communaux, des éléments de l'ancien chauffage. Les entreprises SAS Fabien Michel / Velay Couverture Charpente/ Chazallon travaillent conjointement.

Description sommaire des travaux :

- Pose de deux échafaudages :
 - À l'intérieur de l'église afin de soutenir les voûtes.
 - À l'extérieur afin de permettre l'accès aux murs, toit et clocher.
- Une équipe retire les joints de pierres du clocher par petites surfaces, et les refait au fur et à mesure. Le clocher présente des « dégâts importants », les infiltrations étaient dues à des joints très larges et défectueux, des pierres ont bougé, par endroit



Échafaudage intérieur et protection des voûtes

l'espace « entre pierres » est gorgé d'eau. À ce niveau, le travail sera plus important que prévu, si l'on veut mettre le clocher hors d'eau. La totalité de la façade devra être rejointée, de plus le clocher sera rejointé à l'intérieur.

- La fabrication de la charpente métallique est terminée. Celle-ci est stockée en atelier et rejoint le chantier pour montage au fur et à mesure des besoins. La grue a été mise en place le 3 juillet. La première ferme a été posée le 17 juillet.



- Les petits toits de part et d'autre du chœur sont en cours de réfection. Ils sont réalisés en zinc. Ce sera relativement brillant au départ mais cela va se patiner assez vite.

La couverture du toit de l'église sera réalisée en ardoises écaillées arrondies de 8 millimètres d'épaisseur.

- L'entreprise Heur'Teck - Chomel a retiré les cloches :
 - ◊ La plus ancienne datant de 1718 sera restaurée et rechargée (au niveau « du point de frappe » du battant)
 - ◊ La seconde sera fondue et « refaite » afin d'avoir un son différent de la précédente (ce qui n'est pas le cas actuellement). La totalité des inscriptions et icones seront reproduites à l'identique.



Ce chantier devrait durer 4 mois.

Le critérium

Nous garderons en mémoire cette troisième étape marquée par l'arrivée sublime aux Estables et la victoire du coureur canadien Derek Gee au coude-à-coude avec le français Romain Grégoire dans un final haletant. Plus de 8,5 millions de téléspectateurs ont regardé, sur France Télévisions, des images de cette 76^{ème} édition du critérium du Dauphiné, également diffusées dans 190 pays. C'est une grande visibilité pour notre territoire.

Christian Prudhomme, Directeur du cyclisme, Gilles Maignan, Directeur de course et Bernard Thévenet ont apprécié la qualité de l'accueil, l'investissement et la motivation de l'équipe municipale qui a géré cette organisation très lourde. Félicitations et un grand merci à eux, à tous pour votre aide et votre soutien. La météo de cette journée-là, a été salubre pour nous et a également contribué à la réussite de cette journée.



Le cinéma itinérant

Après quelques années, Gilles Ranou, découragé par la faible fréquentation, a décidé de mettre fin à son engagement pour le cinéma itinérant. Nous le remercions pour son investissement, ainsi que toutes les personnes qui l'ont aidé.

Le mot de Marie-Ève Chalendard, co-présidente, pour le comité d'animation

"Et si le comité d'animation devenait le comité des villageois ?"

« Establaines et Establains, vous êtes tous invités à l'assemblée générale du comité d'animation le **mardi 17 septembre à 19h30** à la salle de la mairie.

Un bureau provisoire a été mis en place :

- Co - présidentes : Lucie Galland et Marie-Eve Chalendard
- Co - secrétaires : Marlène Pont et Gilles Rannou
- Co - trésoriers : Maryline Issautier et Latifa Botta

Nous souhaitons proposer que le comité d'animation devienne **le comité villageois**, ouvert, convivial, intergénérationnel et en toute simplicité. Que cette association soit **votre association**, en considérant que tous les Establaines et Establains peuvent à un moment être "*des bénévoles du village*" afin qu'ensemble nous animions notre village tout au long de l'année.

Nous vous présenterons lors de cette assemblée des projets et notre envie de fonctionner de manière collégiale, organisés en commissions thématiques, afin que chacun choisisse de s'investir sur des événements et/ou actions qui l'intéressent.

Que vous soyez très disponible et très investi ou que vous n'ayez que peu de temps à accorder en donnant un coup de main ponctuellement, il y a une place pour vous !

Si nous n'avons pas encore vos contacts et que vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous joindre au 06.86.08.00.25

Les événements organisés cet été

- **Le 31 juillet** de 17h à 22h "Guinguette fermière" : Marché nocturne avec animations musicales et spectacle de feu.
- **Le 09 août** à 20h00 au centre d'animation : Concert "La Pianiste rouge"
- **Le 15 août** après-midi ; buvette pour le Trail du Mézenc ; bénéfices reversés en totalité à l'APPEL (Association Philanthropique de Parents d'Enfants atteints de Leucémie ou autres cancers)

Au plaisir de vous y retrouver. »

Exposition concert

L'exposition « **Regards sur l'arbre** » de Doris Salomon rencontre un beau succès. Déjà plus de 700 visiteurs sont venus poser leurs **Regards sur les arbres** ... de belles rencontres, des discussions sur l'art, la nature, la musique et la littérature...

La présence de la tête de plâtre de George Sand, sculptée par Heribert Maria Staub, a permis de nombreux échanges autour de la visite de la grande dame de Nohant dans nos contrées en 1851

L'atelier dessin, comme l'année dernière, a connu un vif succès ainsi que la belle proposition de livres, de l'équipe de la Bibliothèque des Estables.

Nous vous attendons donc jusqu'à jeudi soir 1er août à 19 h.

- **Prochain rendez-vous, Samedi 24 août - 18 h au centre d'animation avec le Chœur de Chambre Imagô** - sous la Direction de Thibaut Casters . 12 chanteurs à capella- « Quand la musique devient paysages » : La musique vocale dans toute sa puissance et sa splendeur à travers les siècles jusqu'à nos jours.

Tarif 15 € /gratuit moins de 12 ans— Renseignements réservations 06 07 64 68 97

Les Estables à l'arrivée du critérium

